

Anticiper ou temporiser : injonctions environnementales et recompositions des identités professionnelles en céréaliculture

Anticipate or stall: Environmental prescriptions, the reworking of cereal farmers' occupational identities

Claire Lamine

Inra Ecodéveloppement, site AgroParc, 84914 Avignon cedex 09, France

Résumé

La remise en cause du modèle de la modernisation agricole, liée à ses impacts environnementaux, entraîne une certaine recomposition des identités professionnelles, étudiée ici en comparant des céréaliculteurs qui pratiquent la protection intégrée, une forme d'agriculture économe en intrants, et leurs collègues « conventionnels ». Face à une forte incertitude quant aux normes qui seront imposées, leurs positionnements sont contrastés quant à l'avenir (anticiper ou temporiser), à l'excellence professionnelle (accepter ou non des baisses de rendement) et au risque (adopter des stratégies de vigilance ou d'assurance). Le manque de légitimité intra-professionnelle de ces pratiques innovantes limite en outre leur diffusion et invite à explorer les possibilités de légitimation extra-professionnelle.

© 2010 Elsevier Masson SAS. Tous droits réservés.

Mots clés : Identités professionnelles ; Réduction d'intrants ; Transitions agricoles ; Céréaliculture ; Diffusion de pratiques innovantes ; Réseaux d'innovations

Abstract

Questions about the modernization of farming, given its environmental impact, are leading French farmers to rework their occupational identities. This is studied by comparing cereal growers who practice “integrated protection” — a form of agriculture that saves on input — with their “conventional” colleagues. Given the high degree of uncertainty about the standards that will be imposed, cereal farmers have adopted positions that contrast with regard to: the future (anticipating vs. stalling for time), “professional excellence” (whether or not to accept lower yields) and risks (whether to adopt strategies turned toward vigilance or toward insurance). The diffusion of innovative farming practices is limited owing to their lack

Adresse e-mail : clamine@grignon.inra.fr

of legitimacy, which leads farmers to explore the possibilities for obtaining legitimation from outside the profession.

© 2010 Elsevier Masson SAS. All rights reserved.

Keywords: Occupational identities; Reduced input; Agricultural transitions; Cereal farmers; Diffusion of innovative practices; Networks of innovations; France

Bien que le modèle modernisateur qui a prévalu en agriculture des années 1950 aux années 1980, fondé sur un double impératif de production et de rattrapage social par rapport aux autres secteurs professionnels, ait été tout au long de cette période l'objet de critiques croissantes quant à ses effets environnementaux et sociaux, ce n'est qu'à partir de 1985 que l'on peut parler d'une « écologisation » des politiques agricoles, définie comme le processus par lequel ces dernières intègrent progressivement l'enjeu environnemental (Deverre et de Sainte Marie, 2008). Cette écologisation a débuté avec la mise en place des premiers dispositifs agri-environnementaux en 1985 et s'est renforcée avec la réforme de la Politique agricole commune (PAC) de 1992 (Alphandéry et Billaud, 1996 ; Burton, 2004). Toutefois, écologisation des politiques agricoles ne signifie pas écologisation des pratiques agricoles. Jusqu'à récemment, seule une petite partie de la profession était concernée par ces politiques qui fonctionnaient sur un mode incitatif. Du fait de la probable mise en œuvre à venir de politiques plus coercitives ou imposant dans les dispositifs incitatifs des obligations de résultats par exemple en termes de réduction des intrants ou de leurs impacts, cette écologisation devrait toucher dans un avenir plus ou moins proche plus largement voire totalement la profession. C'est cette perspective qui nous intéressera ici, perspective que tous les agriculteurs prévoient, bien que beaucoup cherchent à en restreindre la portée, comme le montre la reprise récurrente, dans les discours professionnels, d'une formule clé telle que le fameux « si possible » nuancant les objectifs de réduction des pesticides annoncés fin 2007 par le gouvernement français suite au « Grenelle de l'environnement ». Ce type de modulation dans les discours officiels génère chez les agriculteurs une forte incertitude quant aux normes qui leur seront réellement imposées — quel niveau de réduction, à quelle échéance — incertitude à laquelle contribuent aussi les perspectives de révision de la politique agricole commune, et qui s'ajoute aux fortes incertitudes économiques caractérisant le secteur agricole.

Que l'on qualifie les évolutions du secteur agricole de crise — où les laissés pour compte de la modernisation seront peut-être rejoints par ceux de l'écologisation —, ou bien de recomposition de ce secteur — qui lui permettra peut-être de réussir son adaptation à la nouvelle donne —, la remise en cause du modèle modernisateur et l'incertitude qui l'accompagne entraînent un certain éclatement du modèle de référence professionnel. Celui-ci s'exprime en partie dans la multiplication de formes d'agriculture qui se revendiquent comme alternatives et/ou plus écologiques.

Ainsi, entre l'agriculture biologique, qui incarne la figure la plus extrême de la réduction des intrants chimiques, et une agriculture conventionnelle que les instances professionnelles affichent de plus en plus comme « raisonnée »,¹ la protection intégrée que nous étudions ici forme une « troisième voie »² plus méconnue. Ses principes, développés à partir des années 1950 pour la

¹ Notons que l'agriculture raisonnée définit bien plus un engagement des agriculteurs à enregistrer leurs pratiques qu'à réduire les intrants (Doussan, 2004), même si dans ce cadre, certains peuvent de fait mettre en œuvre des pratiques économes en intrants.

² Titre d'un ouvrage publié sur la question en 1999 : Philippe Viaux, *Une troisième voie en agriculture*, éditions Agridécisions, Paris.

production de fruits et de légumes par des chercheurs de l'Organisation internationale de lutte biologique contre les plantes et les animaux nuisibles (OILB) en lien avec des producteurs et des conseillers, visent globalement à favoriser les équilibres écologiques. Dans le cas des grandes cultures, il s'agit de combiner réductions des intrants — pesticides et engrais — et changements coordonnés de certaines pratiques culturales facilitant justement ces réductions. La protection intégrée n'est ni codifiée par la loi ou par un label officiel différenciant ce mode de production aux yeux des consommateurs, comme l'agriculture biologique³, ni portée par un mouvement professionnel structuré, comme peuvent l'être d'autres formes d'agriculture se revendiquant comme plus durables telles que l'agriculture paysanne. Encore peu codifiée et peu institutionnalisée, peu pratiquée malgré l'existence de travaux de recherche agronomiques et d'expériences de terrain convaincantes, elle n'a jusqu'à présent pas vraiment attiré l'attention des sociologues⁴.

Or, la protection intégrée est un cas particulièrement intéressant à étudier en ce qu'il permet de montrer comment, face à l'incertitude dans laquelle se trouvent les agriculteurs quant aux futures normes qui leur seront imposées, se dessinent des stratégies contrastées d'anticipation ou de temporisation et des positionnements très différents en termes de critères d'excellence professionnelle et de rapport au risque.

À partir d'un dispositif d'enquête territorialisé, confrontant les cas de céréaliculteurs qui se sont tournés vers la protection intégrée (PI) à ceux de céréaliculteurs « conventionnels »⁵ de leur région, nous caractériserons les processus de diffusion de la PI, les agriculteurs étudiés et leurs trajectoires. Puis nous analyserons leurs positionnements quant à l'avenir, à l'excellence professionnelle et au risque, et ce qu'ils révèlent des recompositions en cours dans les identités professionnelles. Nous montrerons pour finir que le manque de reconnaissance de la PI dans le monde professionnel invite à explorer la possibilité d'une légitimation extra-professionnelle, qui reste cependant très difficile aujourd'hui.

1. L'impact des injonctions environnementales sur la profession d'agriculteur

1.1. Sociologie, agriculture et environnement

Durant les années 1960 à 1980, la sociologie s'est principalement intéressée aux effets de la modernisation technique sur l'équilibre entre les groupes sociaux composant la profession agricole et sur la place de celle-ci au sein de la société (Mendras, 1967 ; Bourdieu, 1977). La globalisation de l'économie et la manière dont elle transforme structurellement l'activité agricole, entraînant une perte de pouvoir des petits producteurs, est ensuite devenu un thème central de la sociologie rurale tout comme de l'économie politique (Buttel, 1997). Certains auteurs, face à ces traditions « critiques », adoptent des approches « libérales » au sens des anglo-saxons, et défendent l'idée que les producteurs sont actifs dans la négociation du changement imposé tant par la remise en

³ L'agriculture biologique a été réglementée en France dès 1980 par la Loi d'orientation agricole créant le premier label AB, puis à l'échelle européenne en 1992.

⁴ Les sociologues se sont bien plus intéressés à l'agriculture biologique et aux dispositifs agri-environnementaux, autour desquels se déployait en effet une certaine activité d'analyse liée aux besoins d'évaluation et d'appui à la définition des politiques publiques.

⁵ Cette association est pour partie problématique, puisque l'agriculture « conventionnelle » ne l'est que par rapport aux formes s'en distinguant comme l'agriculture biologique en particulier, c'est donc une qualification relative. Ce sont d'ailleurs les agriculteurs en PI qui qualifient leurs collègues de « conventionnels » tandis que ceux-ci n'emploient guère ce terme. Vu du côté de l'agriculture biologique, d'ailleurs, tous les agriculteurs dont nous parlons ici, PI ou non, sont « conventionnels ».

question du modèle modernisateur que par la globalisation (Van der Ploeg et al., 2000). Enfin, les changements entraînés par la montée des enjeux environnementaux sont devenus des objets pertinents pour une sociologie de l'innovation en plein essor (Callon, 1998 ; Latour, 1991), qui a inspiré des travaux montrant par exemple comment les institutions modèlent à distance les pratiques des agriculteurs grâce à l'enrôlement de divers non humains tels que des artefacts matériels ou des formes d'enregistrement des pratiques (Higgins, 2006).

Il est clair que la remise en question du modèle modernisateur et les « injonctions » environnementales — car c'est bien ainsi qu'elles sont ressenties par beaucoup d'agriculteurs — ont ébranlé les piliers du modèle de référence professionnel, à savoir la conception de la technique comme visée transformatrice, le fonctionnement de type corporatif reposant sur la cogestion par l'État et la profession, et la fusion entre les identités personnelle, sociale et professionnelle des agriculteurs (Lémery, 2003). Principalement interne au milieu professionnel dans la phase de modernisation (Pharo, 1980 ; Rémy, 1987), la définition du modèle de référence professionnel s'est progressivement ouverte à d'autres acteurs : développement agricole, recherche, et protection de l'environnement, comme le montre le cas des dispositifs agri-environnementaux (Candau et Ruault, 2005). Exogènes, les normativités s'imposant à l'activité agricole sont aussi sources d'incertitude : quels types de normes, quel degré de changement imposé, à quelle échéance, etc. Ainsi, en continuité de ces perspectives et dans une posture générale qui consiste à analyser l'effort réflexif des acteurs sociaux pris dans des changements (Giddens, 1990), notre analyse explore à partir du cas de la PI les recompositions des identités de métier qu'entraîne cette incertitude.

1.2. Analyser les processus de diffusion de la protection intégrée

Pour développer notre argumentation, nous nous appuyons sur des processus de diffusion de la PI dans deux secteurs du nord-ouest de la France. La PI est une innovation — en fait, un mode de production innovant, englobant comme on va le voir un ensemble de techniques et de principes — construite en grande partie par la recherche et l'encadrement agricole. À partir du début des années 1980, divers travaux agronomiques ont montré, en particulier pour le blé, céréale la plus cultivée en France, qu'il était possible de réduire significativement les intrants — engrais et pesticides — tout en maintenant voire en améliorant les marges, avec des variétés adaptées. En 1999, un réseau d'essai sur les conduites à bas niveau d'intrants pour des variétés rustiques de blé tendre fut créé à l'initiative de l'Institut national de la recherche agronomique (Inra), de l'institut technique spécialisé dans les céréales (Arvalis) et de plusieurs sélectionneurs. En 2003, le rejoignirent quelques chambres d'agriculture qui étaient intéressées à développer sur leur territoire des expérimentations mais aussi des actions de diffusion de ce qui prit en général le nom de protection intégrée⁶. Dans les secteurs de Picardie et de Normandie étudiés, les chambres d'agriculture ont ainsi mis en place des formations et des groupes pilotes, qui touchent pour l'heure quelques dizaines d'agriculteurs par département.

En Picardie, les chambres d'agriculture, en lien avec une structure assurant l'interface entre recherche et développement, mènent depuis 1997 des expérimentations, éditent des documents techniques, et proposent des formations et des manifestations régulières avec visites d'essais et

⁶ Notre étude s'inscrivait dans un projet de recherche interdisciplinaire, le projet GéDUPIC, Gestion durable de la protection intégrée des cultures), financé par l'ANR dans le cadre du programme agriculture et développement durable, et visait à comprendre les processus de diffusion ou de non-diffusion de la PI, à partir notamment de ce réseau d'essai. Certains entretiens ont été réalisés par A.-M. Guénin. Nous remercions les collègues qui ont commenté ce texte, notamment J. Rémy, E. Vounouki, F. Hochereau, R. Reau, M. Cerf, I. Félix.

d'exploitations, conférences et tables rondes. Les agriculteurs en PI rencontrés ont tous suivi une formation spécifique dans les trois années précédentes et participent plus ou moins régulièrement à un groupe animé par un conseiller de chambre d'agriculture sur ce sujet.

En Normandie, la PI apparaît moins soutenue institutionnellement mais elle est fortement portée par un conseiller de chambre d'agriculture et là aussi par un groupe d'agriculteurs qu'il anime depuis 2004 autour de la confrontation de leurs résultats et de leurs problèmes techniques.

Notre analyse se fonde sur une enquête qualitative auprès de 27 agriculteurs de ces deux secteurs et de huit conseillers agricoles, ingénieurs, chercheurs, et acteurs de l'aval, ainsi que le suivi de huit réunions de ces deux groupes d'agriculteurs en PI en 2007 et 2008. L'objectif était d'étudier des agriculteurs en PI, mais aussi des agriculteurs ne la pratiquant pas, lesquels ont été choisis sur le conseil de leurs voisins ou parfois des conseillers, pour ceux qui ont expérimenté puis abandonné la PI. Il s'agissait aussi d'aborder une diversité de cas en termes de surface des exploitations — de 71 à 400 ha avec une moyenne de 180 ha environ —, de type de production — céréales bien sûr, mais aussi, chez certains, élevage ou cultures dites « de rente » c'est-à-dire à revenu élevé à l'hectare, telles que betteraves, pommes de terre ou légumes —, de structure — présence ou non de salariés —, d'âge de l'agriculteur — de 31 à 67 ans, et 46 ans en moyenne —, de formation et de parcours professionnel.

Dans la mesure où l'on s'intéresse ici à un processus de diffusion partant de l'encadrement agricole et d'une innovation englobant un ensemble de techniques et de principes, il est tout d'abord nécessaire de bien comprendre ce qui est proposé aux agriculteurs. La notion de protection intégrée est loin d'être univoque et consensuelle : ce sont surtout les écrits agronomiques et les documents de vulgarisation qui l'emploient, alors que les agriculteurs qui la pratiquent parlent plutôt de système intégré, d'agriculture intégrée, ou de « l'intégré » tout court — comme on dit « la bio » —, même s'ils regrettent le risque de confusion ou de rapprochement avec la notion de « filière intégrée » qui qualifie certaines formes de production sous contrat, par exemple dans l'élevage avicole ou porcin, et évoque pour eux une forte dépendance. Voici comment est défini ce mode de production dans un document diffusé auprès des agriculteurs :

« La protection intégrée est basée sur l'utilisation de moyens agronomiques préventifs qui visent à limiter au maximum l'utilisation de pesticides. Ces derniers ne sont utilisés qu'en dernier recours, si les solutions alternatives ne suffisent ou n'existent pas. » (brochure AgroTransfert Picardie, 2006)

Les pratiques sont dans la réalité très diverses, et si une priorité est en effet donnée aux « moyens agronomiques préventifs », le principe d'utilisation des pesticides seulement « en dernier recours » définit bien plus un idéal vers lequel tendre que la réalité des pratiques.

Les « règles de décision » proposées par les conseillers aux agriculteurs reposent sur les quelques principes de base suivants, pour la culture du blé d'hiver :

- choisir des variétés de blé résistantes aux maladies et à la verse ;
- adopter une conduite culturale limitant les attaques des bio-agresseurs (semer plus tard, moins dense, éviter de surfertiliser) ;
- diversifier et alterner les cultures pour limiter les mauvaises herbes (en introduisant des cultures de printemps) et les résistances des plantes aux produits, dues à l'usage répété de mêmes matières actives sur les mêmes cultures.

Si des agriculteurs peuvent adopter ces principes en dehors des groupes « PI » que nous avons étudiés⁷, dans ceux-ci en tout cas ils sont appliqués, bien qu'à des degrés différents. Un quatrième principe visant à favoriser les équilibres écologiques en limitant la taille des parcelles et en créant des zones refuges, comme les haies, pour les auxiliaires⁸, est appliqué par certains seulement. Le principe général est d'assurer une cohérence entre tous les éléments de la conduite de culture, dans une sorte de cercle vertueux qui permet de réduire les intrants chimiques. Si l'on sème le blé de manière plus tardive et moins dense, les pressions de maladies sont plus faibles et on applique donc moins de fongicides ; on peut en outre apporter moins d'azote au début du cycle cultural ; la montaison étant alors plus tardive, le risque de verse diminue, et on peut donc supprimer le régulateur de croissance qui vise à limiter la hauteur des tiges. Ce qui peut sembler du bon sens aux yeux du non spécialiste ne va pourtant pas de soi puisque l'évolution de l'agronomie mais aussi la longue histoire sociotechnique de la filière du blé — qui peut être considérée comme l'archétype du modèle productiviste généré par les Trente Glorieuses (Allaire et Boyer, 1995 ; Bonneuil et Hochereau, 2008) — ont conduit progressivement à aborder au contraire les problèmes techniques isolément (Vanloqueren et Baret, 2004).

En tout état de cause, la définition de la PI est loin d'être stabilisée et univoque et on observe au sein des groupes, d'un interlocuteur à l'autre, des déplacements de la frontière entre d'une part les pratiques vues comme conventionnelles ou raisonnées et d'autre part les pratiques vues comme « intégrées ».

1.3. Trajectoires d'agriculteurs

L'analyse des caractéristiques processuelles des trajectoires — présence d'antécédents, progressivité —, de l'évolution et du degré d'application des principes de la PI, et des facteurs d'ordre collectif ou contextuel ayant pu faciliter ou empêcher cette transition, nous a permis de rendre compte de la robustesse du choix de la PI ainsi que des éléments pouvant expliquer sa non-adoption, et de catégoriser les agriculteurs en deux grands types.

Le premier type (17 agriculteurs) est composé des agriculteurs qui ont connu une transition progressive et plutôt robuste c'est-à-dire pérenne vers la PI. Ces agriculteurs se sont souvent tournés vers elle à partir d'un souci de réduire les intrants, à la fois d'ordre économique et environnemental, mais aussi par goût de la technique et de l'expérimentation. Ils expriment en particulier la volonté et le plaisir de « remettre de l'agronomie » dans leur métier. Ils l'ont fait progressivement, en changeant parfois les pratiques une par une, quitte à éprouver des impasses techniques. Ils affichent un fort souci d'anticipation par rapport aux changements d'ordre réglementaire à venir.

Le second type (10 agriculteurs) est composé d'agriculteurs qui à l'opposé des précédents ne se sont pas tournés durablement, voire pas du tout, vers la PI. Certains s'y sont intéressés à un moment donné pour des motifs avant tout économiques — optimiser les marges — mais sont parvenus à un stade « moins avancé », puis en 2007, dans un contexte de hausse des prix et de mauvaises conditions climatiques, ont réintensifié leurs pratiques — fongicides, régulateurs, parfois densité de semis. Malgré cette réversibilité, ils sont sensibilisés à la PI et jugent qu'ils seront mieux à même de s'adapter si des changements d'ordre réglementaire l'imposent. D'autres, face à ces changements futurs qu'ils prévoient comme les autres, ont tendance à temporiser, soit qu'ils ne

⁷ Soit individuellement, soit dans le cadre de collectifs informels pour partie liés au développement d'internet, ou de démarches impulsées par des acteurs des filières, coopératives et firmes de matériel mécanique ou phytosanitaires par exemple.

⁸ Prédateurs et parasites des insectes ravageurs.

voient pas bien comment ils pourraient évoluer, soit qu'ils soient clairement réticents. Là où, face aux incertitudes, les agriculteurs du premier type anticipent, ceux du second type adoptent une position opposée puisqu'ils temporisent, ou pour une minorité adoptent une stratégie plus labile d'ajustement au contexte.

Ces deux types d'agriculteurs ne se différencient pas significativement par la surface de leur exploitation, ni par leur niveau de formation. Concernant leurs productions, on observe que les agriculteurs qui temporisent sont soit avant tout des producteurs de blé pour lesquels, on le verra, le rendement reste le critère essentiel, soit des producteurs de cultures industrielles comme la betterave qui prennent le pas sur les céréales en termes d'organisation du travail, de priorité et de revenus ; leurs trajectoires sont plus marquées par une intensification des productions.

En termes d'âge, les agriculteurs en PI sont légèrement plus âgés — 48 ans contre 41 ans —, ce qui peut s'expliquer par le fait que ce sont plus souvent des agriculteurs qui se sont dégagés des charges financières liées aux investissements de début d'activité et ont acquis une certaine autonomie par rapport à la génération précédente, dans un contexte où le métier est fortement héréditaire (Rémy, 1987) et impose donc de longues années de cohabitation des générations qui peuvent rendre difficiles les changements de pratiques.

Si les critères classiquement considérés comme des facteurs favorables à l'adoption d'innovations en agriculture (Barbier et Bellon, 2010), à savoir une grande surface d'exploitation, une formation initiale d'un niveau élevé et un âge jeune, n'apparaissent pas discriminants ici, analyser les trajectoires de ces agriculteurs ainsi que leur insertion dans des réseaux conduit en revanche à souligner des aspects souvent ignorés par les théories de la diffusion des innovations.

Premièrement, l'enquête montre que les agriculteurs en PI sont plus nombreux à être passés, avant de reprendre l'exploitation familiale, par un autre métier, souvent lié à l'agro-alimentaire ou aux services et conseil agricoles. Cela n'est pas pour autant une condition nécessaire et suffisante, d'autres aspects pouvant jouer en faveur de changements de pratiques, tels que l'origine sociale et l'activité des conjointes (Giraud et Rémy, 2008). Deuxièmement, le passage antérieur par un dispositif de soutien à certaines pratiques environnementales, dans le cadre par exemple d'un contrat territorial d'exploitation (CTE)⁹, semble déterminant. Ces deux types d'antécédents les ont sensibilisés aux dimensions sociétales et environnementales de leur activité. Troisièmement, le type de conseil auquel les agriculteurs ont recours est très différent, les agriculteurs en PI se caractérisant par une plus forte indépendance par rapport aux techniciens de l'amont — coopératives et négociants — et par un lien régulier avec un conseiller de chambre d'agriculture, au contraire des autres agriculteurs qui peuvent d'ailleurs « jongler » entre différents types de conseil. Ces trois aspects prouvent les caractères à la fois graduel et relationnel des transitions vers la PI.

2. Recompositions des identités professionnelles

2.1. La vision de l'avenir du métier : anticiper ou temporiser

Dans un contexte socio-historique où la modernisation de l'agriculture s'est construite sur l'objectif de produire plus en maîtrisant toujours plus les processus naturels, on conçoit que nombre d'agriculteurs se sentent face à une injonction contradictoire lorsqu'on leur demande de « produire plus et mieux ». On oppose spontanément deux conceptions de l'exercice du métier,

⁹ Le CTE est un dispositif incitatif mis en place entre 1999 et 2003, contractualisant la mise en place de certaines pratiques favorables à l'environnement.

l'une d'ordre productiviste, l'autre d'ordre environnemental. Or, nos enquêtes montrent que l'enjeu environnemental est perçu de manière plus complexe et distribuée par la profession.

Certes, on peut identifier deux pôles de conceptions qui correspondent respectivement au fait d'endosser et de relativiser, voire de nier, la responsabilité de l'agriculture dans les atteintes à l'environnement, une position intermédiaire consiste à considérer que la société a des attentes légitimes mais décalées et peu informées et peu réalistes. Le sentiment d'aliénation par rapport aux attentes sociales (Lémery, 2003), qui va de pair avec un certain déni, est le fait d'agriculteurs considérant, d'une part, que les produits de traitement actuels sont sans danger — argument particulièrement présent au sujet des impacts sur la santé humaine, les deux types d'impact environnementaux et sanitaires étant souvent associés dans les discours — d'autre part, que les agriculteurs les utilisent avec raison, professionnalisme et précaution et que ce sont les autres usagers, jardiniers amateurs ou responsables de l'entretien des espaces publics, qui sont les véritables pollueurs. Mais les agriculteurs en PI ne sont pas les seuls à mettre en avant l'environnement, dans nos enquêtes. De manière générale, la prise en compte des enjeux environnementaux imprègne de plus en plus largement la profession, du fait de leur présence croissante dans le débat public, et donc d'un mouvement général de plus grande sensibilité à l'environnement. On rencontre d'ailleurs chez des agriculteurs très différents, qu'ils soient en PI ou conventionnels, une conception commune, qu'on peut qualifier de patrimoniale, de l'environnement : on ne pollue pas, parce que la terre est à la fois un outil de travail, un patrimoine familial que l'on transmet, et enfin, un bien commun appartenant à tous¹⁰.

En revanche, ce qui différencie fortement les agriculteurs les uns des autres, c'est leur position à l'égard de changements futurs liés au renforcement des exigences environnementales, qui se traduit par les deux stratégies contrastées d'anticipation et de temporisation. Les agriculteurs qui ont adopté la PI choisissent d'anticiper sur ces changements, tandis que la majorité des agriculteurs conventionnels cherchent à temporiser, une minorité adoptant comme on l'a vu une troisième stratégie plus labile d'ajustement au contexte qui témoigne, comme le fait que les agriculteurs peuvent changer de stratégie, de fortes recompositions à l'œuvre dans les identités de métier.

Les anticipateurs, qui perçoivent la PI comme une voie incontournable pour l'avenir, sont ceux qui estiment que « le devenir de l'agriculture dépend de ce que font les agriculteurs des mises en cause dont ils sont l'objet », et recherchent des alternatives dans le potentiel ouvert par les nouvelles demandes adressées à l'agriculture, dans une quête de revalorisation civique, plutôt que de s'accrocher à la tradition ou d'en appeler à une modernisation supplémentaire (Lémery, 2003).

« Je pense qu'il vaut mieux être dans le premier wagon que dans le dernier wagon quand on va nous imposer. C'est plus facile à vivre quelque chose quand on le fait de nous-mêmes. »
 « Ce qu'on fait volontairement aujourd'hui, c'est la façon dont on sera tous obligés [...] parce que les produits auront disparu, parce que la législation sera tombée. C'est comme ça qu'on produira tous dans 10, 15 ou 20 ans. »

Les anticipateurs privilégient le volontariat aujourd'hui à l'imposition demain. Ils préfèrent participer à la construction d'un modèle technique voire d'une norme, par exemple en produisant des références techniques pour l'élaboration de nouvelles mesures agri-environnementales, plutôt que de se les voir imposer.

¹⁰ Cette vision, qui met au premier plan la biodiversité végétale voire faunistique et la qualité du sol, est plus fréquente chez les agriculteurs biologiques ainsi que dans des réseaux justement centrés sur les questions de conservation des sols (Goulet, 2008).

Les temporisateurs ont quant à eux peur que les démarches des « anticipateurs » ou pionniers de la PI, qui sont parfois leurs voisins, servent de modèle pour de futures évolutions qui seraient imposées à l'ensemble de l'agriculture. Ils expriment aussi le sentiment d'avoir déjà beaucoup progressé dans leurs pratiques. Ils considèrent surtout que tant qu'on ne le leur impose pas, il n'y a pas lieu de changer :

« Demain, si on taxe les produits phyto ou si on les interdit, on n'aura pas le choix. On le fera. Mais, au jour d'aujourd'hui, pourquoi se priver d'outils, de produits, qui nous permettent quand même d'obtenir une sorte d'assurance en matière de rendement, alors que les voisins les utilisent. Pourquoi se priver de ça ? »

La position temporisatrice est associée ici à un souci de maximisation du rendement et à un rapport aux risques qui se définit par une stratégie d'assurance. Nous allons voir sous quelles modalités ces deux aspects, d'une part le rendement et plus largement la conception de l'excellence professionnelle, et d'autre part le rapport au risque, différencient les agriculteurs en PI et les autres.

2.2. La symbolisation de l'excellence : accepter ou non les baisses de rendement et le salissement

Dans les deux catégories d'agriculteurs en PI et conventionnels, les symboles de l'excellence professionnelle s'opposent point à point : d'un côté, le rendement, la propreté et la régularité ; de l'autre, l'acceptation d'un rendement inférieur au profit d'une marge satisfaisante voire supérieure, d'un certain « salissement » et d'irrégularités d'aspect des champs.

Le rendement et son amélioration dans le temps est en agriculture le principal critère de l'excellence professionnelle « moderne » — au sens de la modernisation agricole — et l'enjeu de comparaison avec les pairs (Lowe, 1992). Le fait de considérer la marge plutôt que le rendement est un argument clé des protagonistes de la PI — la première plaquette sur le sujet, en Picardie, était d'ailleurs intitulée « rendement ou marge, il faut choisir », là où le crédo dominant était plutôt « le rendement fait la marge ». L'adoption de la PI conduisait en effet, en période de prix bas des matières agricoles, à accepter une baisse de rendement qui s'accompagnait d'une augmentation des marges, du fait d'économies sur les engrais, les pesticides et parfois sur les passages de tracteur pour les traitements¹¹. Toutefois, dans le milieu professionnel, le rendement reste le critère dominant :

« Quand je vais à la coopérative, [on me demande] “Combien tu fais cette année ? Moi, je fais 90 [quintaux/hectare]”. Et moi, je ne fais que 75. Alors, je ne devrais pas leur dire que je fais 75. Je devrais leur dire “Moi, je fais 1300 euros de marge”. Mais le mec, il va dire “Ca va toi, ne joues pas l'intello. Combien tu fais de rendement ?” [...] Alors, j'essaie de leur dire gentiment “Je ne fais que 75 mais ce qu'il faut voir c'est ce qu'il y a au bout”. Bon, mais il faut que j'en sois pleinement convaincu [...] Au cul de la moissonneuse, ce n'est pas la marge que tu as, c'est le rendement. C'est culturel ça. Le rendement, le volume, c'est culturel. Et c'est vachement difficile de s'en. . . personnellement de s'en écarter. . . personnellement déjà, quand t'es tout seul. Mais, quand en plus tu as la pression de l'entourage qui ne parle que rendements, ça te met dans le doute. »

¹¹ Cela n'est toutefois pas exclusif à la PI : divers types d'agriculteurs ont été encouragés, notamment par leurs centres de gestion, à passer de la maximisation du rendement à l'optimisation de la marge.

On voit ici l'importance du décalage temporel entre le rendement au moment de la moisson, objet de discussion et de comparaison entre pairs, et la marge qu'on ne calcule que bien plus tard, en fin de campagne ou d'exercice comptable, et dont on parle peu. On voit surtout qu'être convaincu de la nécessité de changer de critère d'évaluation ne suffit pas lorsque l'entourage professionnel ne cesse de renvoyer l'agriculteur aux critères dominants : l'identité professionnelle est tout à la fois une identité pour soi et une identité pour autrui (Dubar, 1991). « Est-ce que j'ai raison tout seul face à tous les autres ? » : beaucoup se posent cette question.

L'appartenance à un groupe est alors décisive pour construire collectivement une reconnaissance que le monde professionnel, majoritairement sceptique, ne leur offre pas. L'effet du groupe, c'est aussi de légitimer aux yeux de chaque agriculteur les méthodes et solutions proposées, parce qu'elles sont entendues, discutées, et plus ou moins mises en œuvre par les autres membres du groupe, parfois même construites collectivement. Les conseillers agricoles l'expriment clairement :

« c'est plus facile de faire passer un message devant dix agriculteurs qu'en tête à tête, parce qu'en tête à tête l'agriculteur peut toujours se dire "oui, il argumente bien, il sait bien argumenter, il sait causer, et puis bon, il en train de m'embobiner" [...] En groupe, ce message, il impacte beaucoup plus parce que les agriculteurs entendent tous le conseiller en train de parler... ce qui fait que le message va passer ou pas, c'est la réaction de leurs collègues. »

En plus des connaissances et des techniques, c'est donc de la confiance qui circule dans ces groupes (Carolan, 2006) : confiance dans la parole des experts, fondée sur l'écoute collective de cette parole, et confiance dans l'expérience des pairs. Toutefois, pour être crédibles auprès de leurs collègues conventionnels, certains jugent important de faire également partie de collectifs professionnels plus « classiques ». Cette multi-appartenance permet de concilier innovation et légitimité professionnelle (Darré, 1994)¹². Certains, enfin, se tournent vers des réseaux d'innovation qui leur apportent d'autres informations et techniques, en particulier sur les aspects liés au sol, assez peu présents dans la PI.

L'argument de l'optimisation de la marge peut pourtant devenir contre-productif lorsque les prix du blé augmentent, comme ce fut le cas en 2007 et 2008, car certains agriculteurs, identifiés plus haut comme ayant une trajectoire réversible, assument alors clairement le fait d'apporter plus d'engrais et de traiter plus — autrement dit, de ré-intensifier. Certains sont très explicites : « au prix où c'est aujourd'hui [début 2008], je vous garantis qu'on ne va pas laisser échapper les quintaux... ». Face à ces arguments, les convaincus de la PI avanceront que la marge obtenue avec des prix plus hauts est déjà satisfaisante, et qu'elle autorise et justifie d'autant plus un effort environnemental. Pour eux, c'est aussi l'échelle temporelle du raisonnement économique qui change, puisqu'ils ne cherchent plus à optimiser les résultats économiques d'une culture donnée une année donnée, mais ceux de plusieurs cultures qui s'inscrivent dans une rotation de plusieurs années supposée avoir des effets bénéfiques et faciliter les réductions d'intrants.

Après le rendement, la régularité et la propreté forment le second pilier de la conception classique de l'excellence professionnelle. Pour un céréalier, un beau champ est un champ « propre » c'est-à-dire sans mauvaises herbes, régulier, avec du blé qui « fait table » — aux hauteurs de tige

¹² Toutefois, si nous avons étudié des démarches collectives, il faut noter que certains agriculteurs abordent ces changements de pratiques de manière plus isolée : c'est alors la question des repères sur lesquels ils s'appuient pour construire leur confiance qui serait à investiguer.

bien uniformes —, vigoureux et bien vert en début de cycle. Cela incarne l'engagement du producteur dans les soins qu'il apporte à ses cultures et augurerait du niveau de rendement. Un tel critère d'excellence ne pouvant être déplacé vers des arènes publiques de jugement comme dans le cas par exemple des concours de bestiaux, il s'agit de jugements locaux et entre « voisins de champ », qui peuvent jouer fortement dans la hiérarchisation des bons agriculteurs au sein de la communauté professionnelle (Burton, 2004). L'aspect visuel des champs renseigne sur les actes techniques antérieurs, et le regard des autres rend difficile aux agriculteurs en PI d'endosser des différences d'aspect de leurs cultures, liées au moindre apport de fertilisants :

« À la sortie de l'hiver quand on voit le blé tout rachitique, ce n'est pas toujours facile à vivre, parce que c'est visuel. Parce que là effectivement on a une crainte, on se dit est-ce qu'il va aller jusqu'au bout ou est-ce que je vais perdre pleins de quintaux. »

Pourtant, des blés chétifs à un certain stade, contrastant avec les blés bien « poussant » des voisins, n'inquiéteront pas ceux qui savent d'expérience que leurs blés « se rattrapent » ensuite. On relèvera ici, comme pour le rendement et la marge, le décalage temporel entre le moment où s'exerce le jugement des autres et le verdict final.

Le « salissement », c'est-à-dire les mauvaises herbes, sont plus encore un obstacle. Pour la majorité des agriculteurs, ce sont bien les herbicides qui permettent d'avoir des champs « propres », débarrassés de ces mauvaises herbes, pour la plupart peu connues du profane, mais certaines emblématiques comme les coquelicots et les chardons, comme l'exprime cet agriculteur en relatant avec ironie l'arrivée de la chimie dans la génération précédente :

« J'ai vu le premier traitement chimique arriver ici. Et j'entends encore mon père se réjouir de ne plus avoir un seul chardon dans une botte de blé. Je ne sais pas si vous voyez l'intérêt à l'époque ? Ne plus avoir un seul chardon dans les bottes de blé. Ne plus avoir de coquelicot dans les terres de cailloux [. . .]. C'était formidable toute cette chimie-là. On pouvait lui faire confiance parce que ça améliorerait la vie comme ce n'était pas possible. »

Pour nombre d'agriculteurs, réduire l'usage des pesticides incarne un retour en arrière par rapport à une agriculture qui a réussi à maîtriser les « ennemis » et maladies des cultures, ce qu'ils expriment justement par la peur du retour du chardon, qui est certes l'une des plantes les plus difficiles à combattre sans herbicides : « il ne faut pas que la France devienne un champ de chardons et de saloperies ».

Pour ceux qui sont en PI, malgré certaines techniques de désherbage alternatives basées sur des outils mécaniques, renoncer aux herbicides est un pas plus difficile à franchir que renoncer aux fongicides. « Le désherbage quand on loupe une année, on a pour quelques années après à s'en rappeler ». La présence de mauvaises herbes peut avoir des conséquences sur une temporalité bien plus longue que les maladies, du fait du stock de graines se constituant dans le sol. Toutefois, les agriculteurs en PI nuancent ces risques d'enherbement et les limitent en opérant, comme pour leur raisonnement économique, un recadrage temporel consistant à revoir leurs successions de cultures, et se donnent des objectifs différents :

« J'ai fait un herbicide à l'automne, je ne suis pas repassé au printemps [ce que font les agriculteurs de son secteur]. Pour l'instant je ne regrette pas. Ce n'est pas 100 % propre mais c'est acceptable. »

Limiter le recours aux herbicides suppose à la fois d'accepter des parcelles imparfaitement propres, et de ne pas faire l'impasse totale, pour éviter justement un salissement des parcelles au-delà du seuil jugé acceptable. Cet « acceptable », qui s'oppose à la propreté parfaite souvent

attendue par les autres, est tout à la fois fonction des conséquences possibles d'un trop fort enherbement en termes de rendement et d'effets à long terme, et du regard des autres.

Notre analyse montre non seulement combien les symboles de l'excellence professionnelle sont contrastés mais aussi comment, que ce soit au sujet de la performance productive, de l'aspect des cultures ou de l'enherbement, les agriculteurs en PI doivent pouvoir tenir face au regard des pairs jusqu'à ce que leurs choix fassent *in fine* leurs preuves, en fin de cycle, en fin d'année ou même au bout de plusieurs années, ce qui nécessite divers recadrages temporels dans leur activité.

2.3. *Le rapport aux risques : assurance ou vigilance*

Tout comme pour les symboles de l'excellence professionnelle, on identifie pour le rapport aux risques liés aux ravageurs et aux maladies deux positions fortement contrastées chez les agriculteurs conventionnels et en PI : d'un côté, une stratégie d'assurance qui consiste à se couvrir de manière systématique, de l'autre, une stratégie préventive de vigilance fondée sur la combinaison de méthodes agronomiques et en général sur une observation plus fréquente des parcelles. On peut rapporter ces deux figures à celles identifiées, en dehors du domaine agricole, au sujet de la perception des risques alimentaires, industriels ou environnementaux (Chateauraynaud et Torny, 1999 ; Lamine, 2003) : la prévision et la vigilance. L'importance de l'observation — « se poser plus de questions », « aller voir plus souvent ses parcelles »¹³ — remet en question l'image des céréaliculteurs dans la profession : ce sont souvent ceux qui incarnent la modernité et la maîtrise du vivant, en ce qu'ils peuvent, bien davantage que les éleveurs, s'affranchir des contraintes naturelles et biologiques.

En renonçant à la stratégie d'assurance, les agriculteurs en PI opèrent un recadrage du risque : ils ne considèrent plus que le risque lié aux ravageurs et aux maladies est couvert par les produits chimiques, mais qu'il est diminué par un ensemble de pratiques culturales. C'est la logique d'enchaînement des choix techniques et le cercle vertueux évoqué précédemment qui sont en jeu ici :

« Quand on maîtrise bien, après c'est une démarche. C'est comme celui qui ne veut pas faire de raccourcisseur¹⁴, il a fait la démarche avant. Il n'a pas pris le risque au départ, donc il en prend moins après. »

Ces agriculteurs acceptent une part d'incertitude, qu'ils relient aux aléas inhérents au métier même d'agriculteur — climat, attaques de ravageurs, maladies —, mais aussi au manque de connaissances agronomiques¹⁵. Toutefois, les agriculteurs choisissent en général de réduire les traitements en fonction du rattrapage possible, ce qui les amène à prendre plus de risques sur les maladies des plantes — « on peut rattraper vite fait » — que sur les mauvaises herbes — « une fois que c'est parti, c'est parti ». C'est une différence fondamentale avec l'agriculture biologique où tout rattrapage chimique est exclu, et une contradiction conceptuelle ouverte par la PI : cette dernière repose sur des pratiques préventives, mais les agriculteurs les mettent en œuvre en sachant

¹³ Bien que ce surcroît d'observation n'aille pas toujours de soi : pour certains en effet, la robustesse accrue de leur système leur permet au contraire de moins surveiller leurs cultures.

¹⁴ Ou régulateur de croissance : cf. *supra*.

¹⁵ De fait, les connaissances agronomiques semblent encore limitées ou peu vulgarisées concernant les autres cultures que le blé, alors que la PI encourage des rotations longues et diversifiées et concernant certains aspects pourtant essentiels d'une démarche systémique tels que la qualité biologique des sols.

qu'ils pourront tout de même, en général, si elles n'ont pas l'effet escompté, réaliser ensuite un traitement chimique « curatif ».

Si les agriculteurs en PI cherchent à diminuer en amont les risques phytosanitaires et qu'ils considèrent en général leur système comme globalement plus « robuste » par rapport à ces risques, leur choix de la vigilance suppose tout de même dans certains cas, ou pour certains problèmes, une capacité de mise en alerte permanente qui peut être chargée de tensions. L'un des agriculteurs explique comment on évite un traitement :

« Cette année, il y a eu une forte pression de rouille sur le blé. Moi, je vais voir dans mon blé, pas de rouille pour l'instant, alors j'attends. Je téléphone [au conseiller] quand même parce que. . . j'ai peur parce que chez les voisins il y a déjà plein de rouille. Donc, ça va arriver chez nous. Mais, on a décidé que si on pouvait attendre un petit peu, si on attend les dix jours, on va pouvoir ne faire qu'un fongicide [du fait de la durée de couverture du produit]. »

On conçoit que « tirer » ainsi sur les traitements, comme disent les agriculteurs, est difficile lorsque tout le monde traite autour.

Les conseillers spécialisés en PI ont ici un rôle décisif, mais ils ont eux aussi une position difficile : s'il s'avère *in fine* que les ravageurs et les maladies font des dégâts, leurs concurrents — techniciens de coopératives ou de fournisseurs ou parfois conseillers indépendants — mettent en avant ces « erreurs », qui deviennent très vite de notoriété publique dans un secteur, pour appuyer leurs propres recommandations, et les agriculteurs plus intensifs les utilisent pour justifier leurs pratiques. On comprendra que l'appartenance à un groupe en PI est déterminante ici aussi. De fait, c'est souvent en groupe que les agriculteurs vont se permettre certaines pratiques plus « risquées », parce qu'ils ne seront pas seuls à le faire, que d'autres les ont peut-être déjà précédés avec succès, et enfin par souci de cohérence interne au groupe.

« Quand il y a des moments où quelqu'un a du mal à se décider, s'il est dans notre groupe il ne va pas traiter ; s'il est dans un groupe qui va traiter il va traiter. »

Il s'agit d'« être logique avec nous-mêmes », c'est-à-dire non seulement avec soi-même mais aussi avec les autres agriculteurs du groupe auquel on appartient. C'est bien pourquoi, alors que le rapport au risque est souvent abordé au travers de « l'aversion », considérée comme individuelle, notre analyse montre qu'il est tout autant de nature collective.

La figure de l'assurance va de pair avec une forte délégation dans les décisions de traitement, soit à un calendrier de traitement type fourni avec le produit, soit à un technicien en général lié à la fourniture d'intrants, et ceci bien que la plupart des agriculteurs revendiquent une autonomie de décision : ce sont toujours les autres qui ont un « technicien qui font leur ferme »¹⁶.

Ces deux figures de l'assurance et de la vigilance correspondent ainsi à deux définitions contrastées de la maîtrise. Les agriculteurs conventionnels incarnent une maîtrise qui est associée au suivi de préconisations et à la délégation, propre à la posture d'assurance, alors que ceux qui sont en PI incarnent plutôt une maîtrise qui suppose une implication plus forte, s'appuie sur la souplesse, l'observation, une hiérarchisation différente des risques et l'acceptation de prendre des risques calculés, tous éléments relevant de la posture de vigilance que nous avons

¹⁶ Cette assimilation assez courante entre délégation des choix techniques et mode de production plus intensif ne va d'ailleurs pas de soi, puisque certains agriculteurs pourraient traiter plus s'ils ne suivaient pas les conseils d'un technicien.

décrite. Leur approche est ainsi comparable à la finesse de la navigation du naute entre les récifs ou à la démarche du médecin rusant avec la maladie, pour reprendre des exemples de l'étude sur la *métis* (Detienne et Vernant, 1974). En effet, les pesticides sont en général remarquablement simples à utiliser, tandis que la mise en œuvre de la PI engage un ensemble d'actes techniques qu'il s'agit de bien coordonner pour bénéficier de leurs effets systémiques.

3. Perspectives de légitimation extra-professionnelle : de la « demande sociale » aux mangeurs et voisins

Ces changements dans les pratiques, et parallèlement dans les conceptions de l'excellence professionnelle et du risque, ne sont toutefois pas soutenus par la majorité de la profession, et ce manque de légitimation intra-professionnelle n'est pas compensé, comme dans le cas de l'agriculture biologique, par une légitimation extra-professionnelle, malgré la perception générale d'une forte « demande sociale » en faveur d'une réduction des intrants. Par contraste avec l'agriculture biologique, l'absence de traduction des changements de pratiques en termes de qualité perceptible par les consommateurs amène d'ailleurs les agriculteurs en PI à parler d'un produit « bâtard », non reconnu. Tout aussi déterminant est le fait que les produits céréaliers ne sont pas consommés directement, au contraire d'autres productions telles que les légumes, les fruits ou les produits animaux : le rôle nourricier de l'agriculture est ici fort indirect. De ce fait, le potentiel de valorisation directe des produits, tout comme l'attente de qualité et la pression que peuvent exercer des consommateurs sont moindre. Or, dans des contextes de vente directe, les producteurs ont la possibilité d'explicitier leurs pratiques de production et même, quand ils bénéficient d'une garantie d'écoulement de leur production comme dans les Associations d'aide au maintien de l'agriculture paysanne (AMAP) de prendre le risque de les faire évoluer dans le sens d'une réduction ou d'une suppression des intrants chimiques (Lamine, 2005).

Dans le cas du blé, l'effet joué par les relations avec l'aval est tout autre puisque la mise en marché des produits est régie par un ensemble de dispositifs de prescription et de contrôle marchand qui vise à une standardisation du produit en vue de sa circulation et de sa transformation (Dubuisson-Quellier, 2003). Pour le blé meunier, ces critères de qualité concernent le poids spécifique, le taux de protéines, l'indice de panification, et leur respect incite plutôt à un usage élevé d'intrants, même si de fait des blés conduits en PI peuvent s'en sortir correctement. C'est plus encore le cas pour les pommes de terre ou autres légumes pour la grande distribution ou pour l'industrie que certains produisent en plus des céréales, pour lesquels les contrats qui les engagent avec leurs clients les poussent plutôt à traiter davantage, pour être sûr d'atteindre le volume prévu et/ou les critères de qualité exigés — par exemple, absence de mauvaises herbes dans les haricots destinés à l'industrie.

Cette situation n'est toutefois pas irréversible. D'une part, les critères de qualité des produits commercialisables peuvent être remis en question dans les réglementations. D'autre part, certains acteurs essaient malgré tout de promouvoir la valorisation de pratiques durables et parallèlement un rééquilibrage des rapports de force au sein de la filière. Dans l'un des secteurs étudiés, quelques agriculteurs, un meunier et des boulangers locaux ont mis en place depuis 1997, avec le soutien d'une structure de développement agricole alternative, une filière visant à valoriser la production de blé locale pour la fabrication d'un pain doté d'une marque régionale, le Pain Normand. La participation à cette filière offre aux agriculteurs une légitimation de leur travail et de leur produit : la connaissance du meunier et des boulangers qui transforment leur blé et la proximité territoriale des consommateurs se substituent ici aux relations directes avec ces consommateurs. Mais cette

expérience restait en 2008 limitée à une dizaine d'exploitations et une surface cultivée totale d'environ 120 ha¹⁷, et le cahier des charges était plus proche de l'agriculture raisonnée que de la PI. Par exemple, la variété de blé choisie, bien que qualifiée de « rustique », est peu adaptée à des conduites réduites en intrants. On voit ici que la rusticité des boulangers et meuniers — exprimée en termes de couleur, de goût et de texture — n'est pas celle des agriculteurs qui pourraient cultiver une variété nécessitant moins d'intrants. Dans l'avenir toutefois, l'introduction d'autres normes de qualité, telles que la qualité nutritionnelle du pain, et d'autres critères de sélection, pourrait permettre de rebattre les cartes du choix des variétés et des conduites culturales qui conviennent.

Enfin, la forte structuration par l'aval limite les possibilités de valorisation de cultures minoritaires, comme le lin ou la moutarde par exemple, pourtant bénéfiques dans une perspective de PI, l'exigence de vision systémique conduisant à allonger et diversifier les rotations et à introduire d'autres cultures. Les entreprises d'aval ne sont pas toujours intéressées par ces productions, ou bien elles estiment que la masse critique en volume sur un secteur donné n'est pas atteinte. De leur côté, les agriculteurs n'ont pas toujours l'infrastructure nécessaire en termes de matériel et de stockage.

Dans ces contextes de marchés très structurés par l'aval, il est donc difficile pour les agriculteurs de faire évoluer leurs pratiques en s'appuyant sur le levier de l'aval et de la consommation. D'autres modes d'interaction avec le monde non agricole peuvent-ils alors jouer le rôle de levier ? Pour répondre à cette question, rappelons d'abord comment se dessinent aujourd'hui les interactions avec une population rurale de moins en moins agricole et des usagers de l'espace rural de plus en plus issus du monde urbain. Là où autrefois les différents corps de métier composant la population rurale dépendaient « organiquement » les uns des autres (Rémy, 1987), aujourd'hui, ces céréaliculteurs ont souvent des relations plus distantes voire potentiellement conflictuelles, du fait de leurs exigences environnementales, avec les populations qu'ils côtoient. Ce phénomène, qui découle de la séparation croissante entre agriculture et ruralité (Friedland, 2002), les agriculteurs l'expriment en termes d'image ou de regard des autres. Ces autres peuvent être des voisins :

« Moi, ça me fait mal d'aller traiter, même si on est obligés, en bordure des jardins. »

« Ils me disent “Tu traites encore, mais est-ce que tu vas bientôt t'arrêter ? C'est pas bien de polluer comme ça”. C'est un peu sur le ton de la provocation, mais quelque part, ça finit par vous toucher et vous interpeller. Au début, on donne des arguments, et après... les arguments s'amenuisent. Même si on fait bien, si on va traiter quand il faut, avec la dose qu'il faut, on traite quand même. »

Un agriculteur évoquant les cyclistes qui « se bouchent le nez » ou « tournent la tête » quand il pulvérise parle d'un sentiment de « non-respect d'autrui » et d'un « droit » qu'il ne peut s'octroyer parce que « la terre est à tous ». Réduire les traitements lui permet « d'être moins interpellé par ces gens, et d'avoir cet argument de dire “On a déjà diminué” ».

Ce qui est en question ici est bien le « vivre ensemble », qui amène les agriculteurs à devoir composer, dans les communautés locales hétérogènes auxquelles ils appartiennent, à la fois avec les regards de leurs pairs qui peuvent leur reprocher, on l'a vu, d'avoir des champs trop « sales » ou trop irréguliers, et ceux de leurs voisins et des urbains qui voudraient les voir moins traiter.

¹⁷ Bien qu'un développement futur de la filière soit envisageable, par exemple à partir d'un approvisionnement de la restauration collective locale.

4. Conclusion

Dans un contexte de montée des enjeux environnementaux, tous les agriculteurs s'attendent à d'importants changements d'ordre réglementaire, que certains ressentent comme des injonctions, et qui restreindront la possibilité de recours à la protection chimique des cultures. Cherchant à saisir les effets de ces évolutions et de la forte incertitude quant aux normativités qui vont s'imposer à leur profession, nous avons identifié, à partir d'un dispositif d'enquête confrontant agriculteurs en protection intégrée et agriculteurs conventionnels, des positionnements contrastés.

Certains anticipent et tentent de faire évoluer leurs pratiques. Anticiper, c'est pour eux se donner les moyens de diminuer l'incertitude quant aux effets des normes qui seront imposées : leurs stratégies anticipatrices devraient leur permettre de mieux s'adapter quelles que soient l'ampleur et l'échéance des changements imposés. D'autres temporisent, préférant attendre que les nouvelles règles soient effectivement imposées. Ils expriment d'ailleurs un certain scepticisme à l'égard des « pionniers » qui d'une certaine manière démontrent la faisabilité de changements qu'ils refusent pour le moment et qui leur seront probablement tôt ou tard imposés. Entre les deux, certains construisent plutôt des stratégies d'ajustement au contexte réglementaire et de marché, qui entraînent une certaine réversibilité dans leurs pratiques.

Ces positionnements vont de pair avec des conceptions contrastées de l'identité professionnelle, dont nous avons exploré trois composantes majeures, la représentation de l'excellence, le rapport aux risques et le rapport à l'environnement. D'autres aspects tels que le rapport à la technique et à l'expérimentation seraient aussi à analyser : on constate dans les discours et stratégies des agriculteurs en PI une plus forte présence relative des connaissances et raisonnements agromonomiques, par rapport aux raisonnements économiques. Nous avons montré ici que la pratique de la PI était associée à un changement profond de conception de l'excellence professionnelle, avec l'acceptation de baisses modérées de rendement si elles sont compensées par des marges satisfaisantes, et du rapport au risque, avec un passage de stratégies d'assurance à des pratiques plus préventives et de vigilance. En revanche, les conceptions touchant au rapport à l'environnement apparaissent bien moins corrélées au type d'agriculture pratiquée. Certains ont d'ailleurs commencé à faire évoluer leurs pratiques dans le passé pour d'autres raisons qu'environnementales, notamment économiques, et se retrouvent aujourd'hui aller « dans le sens de l'histoire ». De leur côté, les agriculteurs conventionnels présentent une certaine hétérogénéité dans leurs rapports aux enjeux environnementaux, certains exprimant un fort sentiment de responsabilité quant à l'environnement sans avoir pour autant amorcé de changement de pratiques. Cela montre, tout comme le fait que les agriculteurs peuvent changer de positionnement par rapport à l'avenir ainsi que par rapport à la PI, les recompositions en cours dans les identités de métier.

De ces recompositions témoigne aussi la diversité des manières de se préparer aux changements à venir : la PI constitue une possibilité, mais bien d'autres types d'innovations méritent d'être analysés. Certaines, comme l'agriculture biologique, sont l'objet d'une forte codification, ce qui n'empêche nullement une grande diversité et d'intenses controverses dans la définition des normes pratiques et de l'excellence professionnelle, tandis que d'autres, comme la PI, sont peu codifiées, ce qui laisse place à une certaine instabilité et équivocité des définitions mais permet aussi dans certaines situations une participation active des agriculteurs à la construction de ces normes pratiques. Pour ces agriculteurs, anticiper plutôt que temporiser, c'est en effet aussi, face à la tendance générale à la définition exogène du modèle de référence professionnel liée à la montée des injonctions environnementales, tenter de participer à la redéfinition du modèle de référence professionnel : de fait, les travaux de ces groupes peuvent être utilisés dans la conception de mesures et politiques publiques. En prolongement, on pourrait montrer comment ces normes

résultent d'un bricolage à la fois individuel et collectif entre des connaissances scientifiques disponibles, plus ou moins vulgarisées, des procédures d'expertise et d'essai collectives, et les choix pratiques singuliers des agriculteurs, mis à l'épreuve des pratiques des pairs, du jugement des conseillers, et des résultats atteints, et constamment révisés suite à ces mises à l'épreuve.

Enfin, il apparaît que les changements de pratiques sont limités par les fortes interdépendances, en particulier économiques, qui caractérisent le secteur agricole : par exemple, ces céréaliculteurs ne peuvent construire les rotations de cultures « idéales » parce que les structures d'aval ne valorisent pas certaines cultures pourtant d'un grand intérêt agronomique, de même que les arboriculteurs ne peuvent prendre le risque de se tourner vers certaines variétés de fruits résistantes et donc moins consommatrices de pesticides, parce que les supermarchés n'en veulent pas. Rechercher et construire des alliances avec les consommateurs ou la société civile peut alors être un moyen de contourner ces contraintes et de diminuer les incertitudes en replaçant au cœur de la définition des pratiques productives, soit le rôle nourricier de l'agriculture, au travers par exemple de filières de vente directe valorisant ce type de pratiques, soit de la préservation d'une ressource, telle que la qualité de l'eau, ou celle des qualités environnementales d'un territoire partagé. La manière dont des entrées alimentaires et/ou territoriales, plus ouvertes sur la société, sont mobilisées par certains réseaux dans l'objectif de renouveler les bases du contrat social entre les agriculteurs et leur société, reste largement à explorer.

Références

- Allaire, G., Boyer, R., 1995. La grande transformation de l'agriculture. INRA Economica, Paris.
- Alphandéry, P., Billaud, J.P., 1996. L'agriculture à l'article de l'environnement. *Études rurales* 141–142, 9–19.
- Barbier, J.M., Bellon, S., 2010. Les transitions technologiques vers la protection intégrée et l'agriculture biologique en cultures pérennes. In: Muchnik, J., de Sainte Marie, C. (Eds.), *Le temps des SYAL : techniques, vivres et territoires*. QUAE, Versailles, pp. 171–210.
- Bonneuil, C., Hochereau, F., 2008. Gouverner le « progrès génétique ». *Biopolitique et métrologie de la construction d'un standard variétal dans la France agricole d'après-guerre*. *Annales HSS* 6, 1305–1340.
- Bourdieu, P., 1977. Une classe objet. *Actes de la recherche en sciences sociales* 17–18, 2–5.
- Burton, R.J.F., 2004. Seeing Through the Good Farmer's Eyes : Towards Developing an Understanding of the Social Symbolic Value of Productivist Behaviour. *Sociologia Ruralis* 44 (2), 195–215.
- Buttel, F., 1997. Some Observations on Agro-Food Change and the Future of Agricultural Sustainability Movements. In: Goodman, D., Watts, D.C.H. (Eds.), *Globalising Food: Agrarian Questions and Global Restructuring*. Routledge, London, pp. 344–365.
- Callon, M., 1998. Des différentes formes de démocratie technique. *Annales des mines* 9, 63–73.
- Candau, J., Ruault, C., 2005. Évolution des modèles professionnels en agriculture : scènes de débat, questions d'écologie et catégories de connaissances. *Cahiers d'économie et sociologie rurales* 75, 51–74.
- Carolan, M., 2006. Social Change and the Adoption and Adaptation of Knowledge Claims: Whose Truth Do You Trust in Regard to Sustainable Agriculture? *Agriculture and Human Values* 23 (3), 325–339.
- Chateauraynaud, F., Torrey, D., 1999. Les soubres précurseurs. *Maison des sciences de l'Homme*, Paris.
- Darré, J.P., 1994. Pairs et experts dans l'agriculture. *Dialogues et production de connaissance pour l'action*. Erès, Paris.
- Detienne, M., Vernant, J.P., 1974. Les ruses de l'intelligence. *La métis des Grecs*. Flammarion, Paris.
- Deverre, C., de Sainte Marie, C., 2008. L'écologisation de la politique agricole européenne. Verdissement ou refondation des systèmes agro-alimentaires ? *Revue d'études en agriculture et environnement* 89, 83–104.
- Doussan, I., 2004. Entre contrainte et incitation, analyse juridique de la qualification au titre de l'agriculture raisonnée. *Inra sciences sociales* 19 (3), 1–4.
- Dubar, C., 1991. La socialisation. *Construction des identités sociales et professionnelles*. Armand Colin, Paris.
- Dubuisson-Quellier, S., 2003. Confiance et qualité des produits alimentaires : une approche par la sociologie des relations marchandes. *Sociologie du travail* 45 (1), 95–111.
- Friedland, W.H., 2002. Agriculture and Rurality: Beginning the Final Separation? *Rural Sociology* 67 (3), 350–371.
- Giddens, A., 1990. *The consequences of modernity*. Polity Press, Cambridge.

- Giraud, C., Rémy, J., 2008. Les choix des conjoints en agriculture. *Revue d'études en agriculture et environnement* 88, 21–46.
- Goulet, F., 2008. L'innovation par retrait : reconfiguration des collectifs sociotechniques et de la nature dans le développement de techniques culturales sans labour. PhD Thesis, Université de Grenoble.
- Higgins, V., 2006. Re-figuring the Problem of Farmer Agency in Agri-food studies: A Translation Approach. *Agriculture and Human Values* 23 (1), 51–62.
- Lamine, C., 2003. La construction des pratiques alimentaires face à des incertitudes multifformes, entre délégation et modulation. Le cas des mangeurs bio intermittents. Thèse de sociologie. EHESS, Marseille. [Reprise sous le titre *Les intermittents du bio*. Eds MSH-Quae, Paris-Versailles, 2008, 341 p.].
- Lamine, C., 2005. Settling the Shared Uncertainties: Local Partnerships between Producers and Consumers. *Sociologia Ruralis* 45 (4), 324–345.
- Latour, B., 1991. Nous n'avons jamais été modernes. Essai d'anthropologie symétrique. La Découverte, Paris.
- Lémery, B., 2003. Les agriculteurs dans une fabrique d'une nouvelle agriculture. *Sociologie du travail* 45 (1), 9–25.
- Lowe, P., 1992. Industrial Agriculture and Environmental Regulation: a New Agenda for Rural Sociology. *Sociologia Ruralis* 32 (1), 4–10.
- Mendras, H., 1967. La fin des paysans. Innovations et changements dans l'agriculture française. Sedeis, Paris.
- Pharo, P., 1980. Éthique et mutation économique : étude d'un cas, l'élevage des veaux en Corrèze. *Revue française de sociologie* 21 (3), 355–377.
- Rémy, J., 1987. La crise de la professionnalisation en agriculture : les enjeux de la lutte pour le contrôle du titre d'agriculteur. *Sociologie du travail* 29 (4), 415–441.
- Van der Ploeg, J.D., Renting, H., Brunori, G., Knickel, K., Mannion, J., Marsden, T., de Roest, K., Sevilla-Guzman, E., Ventura, F., 2000. Rural Development: From Practices and Policies Towards Theory. *Sociologia Ruralis* 40 (4), 391–408.
- Vanloqueren, G., Baret, P.V., 2004. Les pommiers transgéniques résistants à la tavelure — Analyse systémique d'une plante transgénique de « seconde génération ». *Courrier de l'environnement* 52, 5–22.